SIAM 2024

Cérémonie de remise des prix de la 6ème édition du Concours Marocain des Produits du Terroir

Sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) a organisé aujourd'hui, le 25 avril 2024, en marge du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM 2024) de Meknès, la cérémonie de remise des prix de la 6ème édition du Concours Marocain des Produits du Terroir. Présidée par Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, cette cérémonie témoigne de l'importance accordée par le Département de l'Agriculture au secteur des produits du terroir. Elle vient aussi couronner les remarquables efforts déployés par les producteurs des produits du terroir, notamment les coopératives agricoles en les valorisant aux yeux du grand public par des prix distinctifs.

Sur les 1214 produits mis en compétition, représentant toutes les régions du Royaume, 7 prix d'excellence ont été décernés à savoir, le miel de thym de la Coopérative Agricole Tazdouit de la Région Souss-Massa, l'huile d'Argane de la GIE Vitargan de la Région Marrakech-Safi, l'huile d'olive de la société Oléa Capital de la Région Fès-Meknès, le Tichtar du dromadaire de la Coopérative Tidguit Nagua de la Région Dakhla-Oued Eddahab, les dattes Boufeggous de la GIE Mezguita Agdz de la Région Drâa-Tafilalet et le Couscous aux herbes de la Coopérative Attakadoum de la Région Fès-Meknès.

Quant aux médailles, 416 médailles ont été décernées, dont 88 médailles d'or, 90 médailles d'argent et 238 médailles de bronze. Également, cette édition a connu l'octroi d'un prix d'innovation pour la Tapenade de capres et olives vertes de la Coopérative Agricole El Khadra de la Région Marrakech Safi.

Réel levier de croissance dans le monde rural, source de création de richesse et de revenus pour les petits producteurs notamment les femmes et les jeunes, les produits du terroir ont bénéficié d'une attention toute particulière depuis l'avènement du Plan Maroc Vert et dans le cadre de la Génération Green et ce, par la mise en place d'une stratégie nationale de développement adaptée traduite par des actions entreprises pour faire évoluer le secteur de l'amont à l'aval.

Pour rappel, le Concours Marocain des Produits du Terroir a été initié en 2014 par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Piloté par l'ADA, il vise principalement à dynamiser et valoriser l'avancée enregistrée dans le secteur, il permet aussi de renforcer la compétitivité, préserver l'authenticité et le savoir-faire, assurer un revenu stable et garantir une offre répondant aux exigences d'un marché de plus en plus évolutif.